



Port Autonome de San Pedro
Un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

LE DIRECTEUR GENERAL

San Pedro, le

27.03.2020

NOTE D'INFORMATION
N° 26 - / 2020 / DG / DAGRH

FOR GRH 064

Objet : Suspension des stages et des MOT au PASP

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID 19 au Port de San Pedro, et tenant compte des mesures de distances de sécurité dans les bureaux, la Direction Générale informe l'ensemble du personnel de la suspension des stages au Port Autonome de San Pedro.

De même, les contrats des travailleurs journaliers (MOT) arrivés à terme ne seront pas renouvelés, sauf exception définie par la nécessité de service.

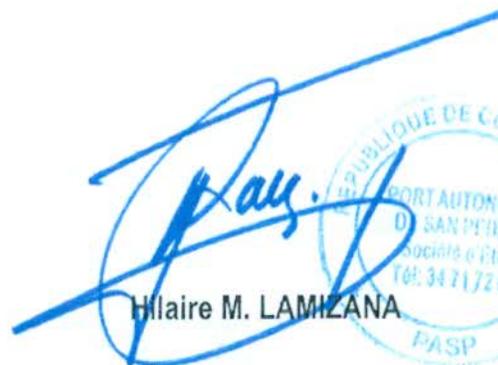
La Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources Humaines et les directeurs sectoriels sont invités, chacun en ce qui le concerne, à prendre toutes dispositions pour l'application immédiate de cette mesure.

La Direction Générale rappelle à tous l'importance de la mise en œuvre de chacune des mesures prises dans le sens de la lutte contre la propagation du COVID 19, jusqu'à la normalisation de la situation sanitaire en Côte d'Ivoire.

Bonne Réception.

Tableaux d'Affichages :

- DG, RPA, Acconiers 3
- Capitainerie, CME-PASP 2
- Terre-pleins, Port de Pêche 2


Hilaire M. LAMIZANA



